



DF
Case postale 3860
1211 Genève 3

Madame
Sandrine Salerno
Maire de Genève
Rue de l'Hôtel-de-Ville 5
Case postale
1211 Genève 3

N/réf. : SD/BLM/DHL-200572-2014

Genève, le 26 mars 2014

Concerne : Comptes fiscaux pour l'année 2013

Madame la Maire,

Votre lettre du 4 mars dernier a retenu toute mon attention.

J'ai ainsi pris note des interrogations qu'ont fait naître les comptes fiscaux 2013 reçus de mon département et m'efforce d'y répondre ci-après.

S'agissant d'abord de votre constat, partagé par la majorité des communes genevoises, d'une diminution de l'impôt à la source perçu en 2013 par rapport à celui perçu en 2012, il s'explique notamment par les raisons suivantes :

- le service de l'impôt à la source ayant accéléré en 2013 le traitement des réclamations relatives à cet impôt et lesdites réclamations aboutissant, la plupart du temps, à des remboursements, ces derniers ont été plus importants en 2013 qu'en 2012;
- le nombre de contribuables soumis aux retenues à l'impôt à la source et demandant une imposition au barème ordinaire (statut de quasi-résidents) étant en hausse, un transfert des montants retenus à la source s'est opéré au profit de l'imposition au barème ordinaire.

S'agissant ensuite de l'augmentation de 34 millions de l'impôt des personnes morales de l'exercice fiscal 2012 par rapport aux prévisions, elle s'explique par les motifs suivants:

- une sous-estimation de 19 millions de l'impôt sur le capital due au fait que ce dernier a été calculé sur la base du taux de croissance des dossiers 2012 existant au moment du bouclage 2012 qui représentaient un échantillon insuffisant; ce biais a été corrigé en 2013 selon une hypothèse de croissance de long terme fixée à 3%;
- le solde de 15 millions résulte, d'une part, des dossiers 2012 arrivés en cours d'année 2013 dont la croissance a été plus forte que les prévisions fournies par les réponses des entreprises au questionnaire de janvier 2013 et, d'autre part, de quelques résultats exceptionnels venant accroître l'écart entre prévisions et résultats.

En espérant que ces explications répondront à vos attentes, je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bein à toi,


Serge Dal Busco